

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00326
Numéro SIREN : 751 860 107
Nom ou dénomination : 2B FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2020 sous le numéro de dépôt 6035

SAS 2B FINANCES
Société au capital de 25 000,00 euros
Siège Social : 13 Rue Berthie Albrecht - 87000 LIMOGES
751 860 107 RCS LIMOGES

**DÉPÔT DES COMPTES AU GREFFE
ETATS DE SYNTHÈSE AU 30/06/2019**

SAS 2B FINANCES
ETATS DE SYNTHÈSE AU 30/06/2019
Activités des sociétés holding

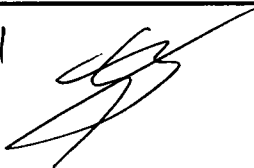


- Bilan & compte de résultat de l'exercice
- Annexes aux comptes annuels
- Rapport de gestion de l'exercice
- Extrait du P.V. de l'Assemblée Générale

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2B FINANCES</u>			Néant <input type="checkbox"/> *																
Adresse de l'entreprise <u>13 RUE BERTHIE ALBRECHT Zone Industrielle Nord 87000 LIMOGES</u>																			
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>6</td></tr> </table>						7	5	1	8	6	0	1	0	7	0	0	0	2	6
7	5	1	8	6	0	1	0	7	0	0	0	2	6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1, 2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1, 2</u>															
			Exercice N clos le <u>31/01/2019</u>																
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012															
		Autres *	014	016															
	Immobilisations corporelles *		028	030															
	Immobilisations financières * (1)		040	042	100 000														
	Total I (5)		044	048	100 000														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052															
		Marchandises *	060	062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	174 000														
		Autres * (3)	072	074	82 906														
	Valeurs mobilières de placement		080	082															
	Disponibilités		084	086	129 843														
	Charges constatées d'avance *		092	094	970														
	Total II		096	098	387 719														
Total général (I+II)		110	112	487 719															
PASSIF					Exercice N 1														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	25 000														
	Écarts de réévaluation			124															
	Réserve légale			126	2 500														
	Réserves réglementées *			130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	161 969													
	Report à nouveau			134															
	Résultat de l'exercice			136	100 222														
	Provisions réglementées			140															
Total I			142	289 691															
Provisions pour risques et charges			154																
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	4 555														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		172	193 473													
	Produits constatés d'avance			174															
Total III			176	198 028															
Total général (I + II + III)			180	487 719															
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		70 000	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copie certifiée conforme à l'original



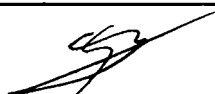
②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2B FINANCES		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/01/2019		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	215	dont export et livraisons intracommunautaires	214	
					218	
					217	
	Services *					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *					224
Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes *	(dont crédit bail - mobilier - immobilier :)				242
						244
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244
	Rémunérations du personnel *					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements *					254
Dotations aux provisions					256	
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259			262	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
Produits financiers (III)	280	70 000		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
		amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	100 222	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	6 231	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	3 500
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octes et octes A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)			992		
	Droit divers					350
Créance due au report en arrière du déficit				346	70 000	
Déduction exceptionnelle (Art. 39. decies)				655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	
Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2					354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	
Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2					372	

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD
 Copie certifiée conforme à l'original 

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 487 719,09 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 100 221,76 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/10/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 100 000

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	100 000			100 000

3.2 - Etat des créances = 257 876

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	257 876	257 876	
TOTAL	257 876	257 876	

3.3 - Charges constatées d'avance = 970

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 25 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25000	1,00	25 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25000	1,00	25 000

4.2 - Etat des dettes = 198 028

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 555	4 555		
Dettes fiscales & sociales	193 473	193 473		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	198 028	198 028		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 11 841

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 555
Dettes fiscales & sociales	7 286
Autres dettes	
TOTAL	11 841

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 970

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	970
TOTAL	970

8.2 - Charges à payer = 11 841

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 555
Fourn factures non parvenues.(408100)	4 555
Dettes fiscales et sociales :	7 286
Pers congés a payer(428200)	4 867
Org.soc. congés a payer(438200)	2 335
Etat charges fiscales sur congés a payer(448200)	84
TOTAL	11 841

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois	30/06/2015 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
b) Nombre d'actions émises	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	349 000	304 000	237 000	210 000	210 000
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	106 453	121 219	71 593	62 944	45 644
c) Impôt sur les bénéfices	6 231	10 366	3 614	2 327	8 226
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	100 222	110 853	67 979	60 617	37 418
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	100 222	110 853	67 979	60 617	37 418
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	4	4	3	2	2
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	4	4	3	2	2
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	2	2	2	2	2
b) Montant de la masse salariale	207 673	167 198	141 274	128 957	105 819
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	99 521	79 286	69 147	60 494	52 956

Observations complémentaires

Néant.

2B FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros
Siège social : 13 Rue Berthie Albrecht - ZIN - 87000 LIMOGES
751 860 107 RCS LIMOGES

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2019

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/06/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **349 000,00** Euros contre **304 000,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **314 339,39** Euros pour l'exercice, contre **253 366,54** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **4 092,70** Euros au 30/06/2019 contre **4 117,51** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **3 052,17** Euros au 30/06/2019 contre **2 764,16** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **207 673,45** Euros au 30/06/2019 contre **167 198,38** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **99 521,07** Euros au 30/06/2019 et **79 286,49** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **70 000,00** Euros, contre **70 000,00** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **10,00** Euros au 30/06/2019, contre **17,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **100 221,76** Euros contre un bénéfice de **110 852,97** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **100 000,00** Euros, les amortissements et provisions correspondants de 0 Euros, soit un montant net de **100 000,00** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **100 000,00** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **386 749,24** Euros, contre **297 502,95** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **289 691,04** Euros, contre **259 469,28** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **198 028,05** Euros contre **139 106,21** Euros l'année précédente.

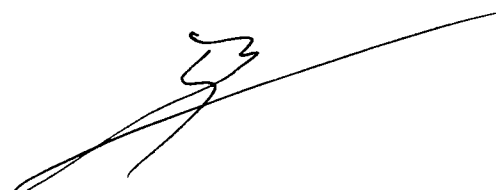
Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **350 782,15** Euros au 30/06/2019, contre **304 568,51** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **36 442,76** Euros, contre **51 201,97** Euros au titre de l'exercice précédent.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/06/2019** fait ressortir un bénéfice de **100 221,76** Euros.



Le Président propose d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux réserves statutaires pour un montant de 100 221,76 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement.
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2018	70 000 €	/	/
30/06/2017	50 000 €	/	/
30/06/2016	50 000 €	/	/

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DELAIS DE REGLEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS (TTC)

Article D. 441 I.-1° :

Factures **reçues** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
Montant total des factures concernées (TTC)	/	/	/	/

Article D. 441 I.-2° :

Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
Montant total des factures concernées (TTC)	174 000,00 €	/	/	/

CONVENTIONS REGLEMENTEES

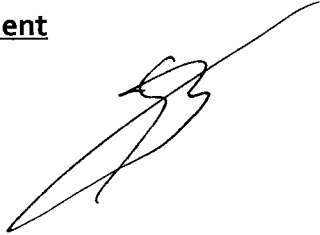
Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LIMOGES

Le 01/12/2019

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

2B FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros
Siège social : 13 Rue Berthie Albrecht - ZIN - 87000 LIMOGES
751 860 107 RCS LIMOGES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 DECEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 100 221,76 euros de la manière suivante :

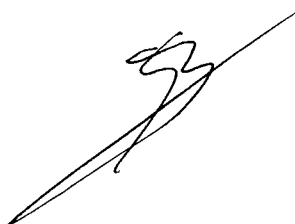
Bénéfice de l'exercice 100 221,76 euros

Au compte " réserves statutaires" 100 221,76 euros
dont le montant s'élève ainsi à 262 191,04 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2018	70 000 €	/	/
30/06/2017	50 000 €	/	/
30/06/2016	50 000 €	/	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.





JULIEN CARREAU
Commissaire Aux Comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Limoges

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019

2B FINANCES
S.A.S. au capital de 25 000 €uros
13, Rue Berthie Albrecht
Zone Industrielle Nord
87 280 LIMOGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. 2B FINANCES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilité du commissaire au comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les

Julien CARREAU Commissaire aux comptes 9 Bis Place de la Collégiale 87 210 LE DORAT

comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

VI - RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

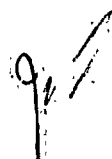
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait Feytiat, le 24 novembre 2019



Julien CARREAU
Commissaire aux comptes

Bilan et Compte de résultat simplifié

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Provi	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	100 000		100 000	23,28	100 000	23,28
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISE	100 000		100 000	23,28	100 000	23,28
Matières premières, approv. en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	174 000		174 000	39,88	120 000	28,11
Autres créances	82 908		82 908	18,68	124 597	28,28
Valours mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	129 843		129 843	29,38	52 908	11,97
Caisse						
Charges constatées d'avance	970		970	0,22	1 073	0,24
ACTIF CIRCULANT	387 719		387 719	86,72	298 575	68,72
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	487 719		487 719	100,00	398 575	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	
	Net	%	Net	%
Capital social ou individuel (dont versé : 25 000)	25 000	5,13	25 000	6,27
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 500	0,51	2 500	0,63
Réserves réglementées				
Autres réserves	181 060	37,11	121 118	30,40
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	100 222	20,56	110 853	27,81
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	289 891	59,45	259 469	65,10
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 555	0,93	3 771	0,95
Autres dettes	193 473	39,67	135 335	34,19
Produits constatés d'avance				
DETTES	198 028	40,55	139 106	34,90
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	487 719	100,00	398 575	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens			348 000	100,00	304 000	100,00	45 000	14,80	
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets			348 000	100,00	304 000	100,00	45 000	14,80	
Produits financiers									
Production immobilière									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits			1 782	0,51	509	0,17	1 273	213,16	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			350 782	100,51	304 509	100,17	46 273	15,17	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			4 093	1,11	4 118	1,35	-25	-0,61	
Impôts, taxes et versements assimilés			3 652	1,05	2 764	0,91	888	32,12	
Rémunérations du personnel			207 673	59,51	167 138	55,20	40 535	24,26	
Charges sociales			59 521	16,98	78 286	25,68	-20 215	-25,82	
Dotations aux amortissements									
Dotations aux provisions									
Autres charges									
Total des charges d'exploitation			314 339	90,01	253 367	83,24	60 972	24,16	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			36 443	10,11	51 202	16,83	-14 759	-28,90	
Produits financiers									
Produits exceptionnels			70 000	20,26	70 000	22,93		0,00	
Charges financières			10	0,03	17	0,05	7	0,17	
Charges exceptionnelles									
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			106 453	30,50	121 219	39,57	-14 766	-12,17	
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices			6 251	1,79	10 368	3,41	-4 135	-36,06	
Total des Produits			420 792	121,57	374 586	123,22	46 206	13,24	
Total des Charges			320 570	92,14	263 733	86,19	56 837	21,26	
RÉSULTAT NET			100 222	29,43	110 853	36,46	-10 631	-9,58	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 487 719,09 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 100 221,76 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/10/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 100 000 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	100 000			100 000

3.2 - Etat des créances = 257 876 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	257 876	257 876	
TOTAL	257 876	257 876	

3.3 - Charges constatées d'avance = 970 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 25 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25000	1,00	25 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25000	1,00	25 000

4.2 - Etat des dettes = 198 028 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 555	4 555		
Dettes fiscales & sociales	193 473	193 473		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	198 028	198 028		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 11 841 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 555
Dettes fiscales & sociales	7 286
Autres dettes	
TOTAL	11 841

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 970 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	970
TOTAL	970

8.2 - Charges à payer = 11 841 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 555
Fourn factures non parvenues (408100)	4 555
Dettes fiscales et sociales :	7 286
Pers congés à payer (428200)	4 867
Org.soc. congés à payer (438200)	2 335
Etat charges fiscales sur congés à payer (448200)	84
TOTAL	11 841

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois	30/06/2015 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
b) Nombre d'actions émises	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	349 000	304 000	237 000	-210 000	210 000
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	106 453	121 219	71 593	62 944	45 644
c) Impôt sur les bénéfices	6 231	10 366	3 614	2 327	8 226
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	100 222	110 853	67 979	60 617	37 418
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	100 222	110 853	67 979	60 617	37 418
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	4	4	3	2	2
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	4	4	3	2	2
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	2	2	2	2	2
b) Montant de la masse salariale	207 673	167 198	141 274	128 957	105 819
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	99 521	79 286	69 147	60 494	52 956

Observations complémentaires

Néant.



BNE AUDIT

le commissaire aux comptes contrôle la performance

JULIEN CARREAU

Commissaire Aux Comptes

Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Limoges

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019

2B FINANCES
S.A.S. au capital de 25 000 €uros
13, Rue Berthie Albrecht
Zone Industrielle Nord
87 280 LIMOGES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019

Madame, Monsieur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I – CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis des conventions suivantes au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-38 du code de commerce :

- Mise à disposition gratuite de locaux: La S.C.I. MACSI dans laquelle Monsieur Patrick BILLAT est gérant a mis à disposition gratuitement les locaux situés sis 13, Rue Berthie Albrecht – ZIN – 87 000 LIMOGES.

II – CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis des conventions suivantes déjà approuvées par l'assemblée générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de prestation de management: La S.A.R.L. SIMAC SERVICES dont Monsieur BILLAT est gérant a versé à la société S.A.S. 2B FINANCES la somme de 349 000 Euros H.T. au titre d'opérations administratives effectuées pour le compte de la société au cours de l'exercice écoulé.

- Convention de trésorerie: La S.A.R.L. SIMAC SERVICES dont Monsieur BILLAT est titulaire d'un compte courant dans les comptes de la S.A.S. 2B FINANCES pour la somme de 70 000 Euros au titre de l'exercice clos au 30 juin 2019. Ces avances n'ont pas été productives d'intérêts.

Fait Feytiat, le 24 novembre 2019



Julien CARREAU
Commissaire aux comptes